

## ANNIBAL.

I. Annibal, Amilcaris filius, Carthaginiensis. Si verum est, quod nemo dubitat, ut populus Romanus omnes gentes virtute superarit, non est infitiandum Annibalem tanto præstitisse ceteros imperatores prudentia quanto populus Romanus antecedit fortitudine cunctas nationes : nam, quotiescumque antecedit fortitudine cunctas nationes : nam, quotiescumque cum eo congressus est in Italia, semper discessit superior. Quod nisi domi<sup>1</sup> civium suorum invidia debilitatus esset, Romanos videretur superare potuisse : sed multorum obtrectatio devicit unius virtutem. Hic autem, velut hereditate relictum, odium paternum erga Romanos sic conservavit ut prius animam quam id deposuerit : qui quidem quum patria pulsus esset et alienarum opum indigeret, nunquam destiterit animo bellare cum Romanis.

II. Nam, ut omittam Philippum<sup>2</sup>, quem absens hostem reddidit Romanis, omnium his temporibus potentissimus rex

## ANNIBAL.

I Annibal, fils d'Amilcar, était Carthaginois. S'il est vrai, ce dont personne ne doute, que le peuple romain ait surpassé tous les peuples en valeur, on ne doit point nier qu'Annibal n'ait autant excellé en prudence et en habileté par-dessus tous les autres capitaines, que le peuple romain devançait en courage toutes les nations. Car, toutes les fois qu'Annibal en est venu aux mains avec lui, il est toujours sorti vainqueur du combat. Que s'il n'avait pas été affaibli chez lui par l'envie de ses concitoyens, il semble qu'il aurait pu vaincre les Romains. Mais la jalousie d'un grand nombre triompha du mérite d'un seul. Héritier de la haine de son père pour Rome, il y resta si fidèle qu'il mourut avant d'y renoncer; au point qu'ayant été chassé de sa patrie, et ayant besoin de secours étrangers, il ne cessa jamais de nourrir des projets de guerre contre les Romains.

II. En effet, sans parler de Philippe, qu'il rendit de loin l'ennemi de Rome, le roi Antiochus fut le plus puissant de tous ceux de

## ANNIBAL.

I. Annibal, filius Amilcaris, Carthaginiensis. Si est verum, quod nemo dubitat, ut populus Romanus superarit virtute omnes gentes, non infitiandum est Annibalem præstitisse tanto prudentia ceteros imperatores quanto populus Romanus antecedit fortitudine cunctas nationes : nam, quotiescumque congressus est cum eo in Italia, semper discessit superior. Quod nisi debilitatus esset domi invidia suorum civium, videretur potuisse superare Romanos : sed obtrectatio multorum devicit virtutem unius. Hic autem conservavit sic odium paternum erga Romanos, velut relictum hereditate, ut deposuerit animam priusquam id : qui quidem, quum pulsus esset patria et indigeret opum alienarum, nunquam destiterit bellare animo cum Romanis.

II. Nam, ut omittam Philippum, quem absens reddidit hostem Romanis, Antiochus fuit his temporibus

## ANNIBAL.

I. Annibal, fils d'Amilcar, Carthaginois. S'il est vrai, ce dont personne ne doute, que le peuple romain ait surpassé en valeur toutes les nations, il ne faut pas nier Annibal l'avoir emporté autant en habileté sur tous-les-autres généraux que le peuple romain est-supérieur en bravoure à tous les peuples : car, toutes-les-fois-que il (Annibal) en-vint-aux-mains avec lui en Italie, toujours il se retira vainqueur. Que s'il n'avait été affaibli à l'intérieur par l'envie de ses concitoyens, il paraîtrait avoir pu vaincre les Romains : mais le dénigrement d'un grand nombre vainquit le mérite d'un-seul. Or celui-ci garda à-tel-point la haine de son-père envers les Romains, comme laissée en héritage, qu'il quitta la vie avant que de quitter cette haine : lui qui à la vérité, lorsqu'il avait été chassé de sa patrie et avait-besoin des secours d'-autrui, jamais ne cessa de faire-la-guerre en pensée avec les Romains.

II. En effet, pour que je laisse-de-côté Philippe lequel bien qu'absent (de loin) il rendit ennemi des Romains, Antiochus fut dans ces temps-là



Antiochus <sup>4</sup> fuit. Hunc tanta cupiditate incendit bellandi, ut usque a Rubro mari arma conatus sit inferre Italiae. Ad quem quum legati venissent Romani qui de ejus voluntate explorarent, darentque operam consiliis clandestinis ut Annibalem in suspicionem regi adducerent, tanquam ab ipsis corruptum, alia atque antea sentire, neque id frustra fecissent; idque Annibal comperisset, seque ab interioribus consiliis segregari vidisset: tempore dato adiit ad regem, eique quum multa de fide sua et odio in Romanos commemorasset, hoc adjunxit: « Pater, inquit, meus, Amilcar, puerulo me, utpote non amplius novem annos nato, in Hispaniam imperator proficiscens Carthagine, Jovi Optimo Maximo hostias immolavit. Quæ divina res dum conficiebatur, quæsit a me vellemne secum in

ce temps-là. Annibal enflamma ce prince d'un si grand désir de faire la guerre, qu'il entreprit de porter ses armes en Italie, depuis les bords de la mer Rouge. Des ambassadeurs romains étant venus vers lui pour observer ses dispositions et travaillant par des menées clandestines à lui faire soupçonner qu'Annibal, corrompu par eux-mêmes, avait des sentiments différents de ceux qu'il avait eus auparavant, et ne l'ayant pas fait en vain; Annibal l'apprit, et s'étant vu écarté des conseils secrets, il aborda le roi dans un moment favorable; et, après lui avoir longuement parlé de sa bonne foi et de sa haine pour les Romains, il ajouta ces mots: « Mon père Amilcar, quand j'étais petit enfant, puisque je n'avais pas plus de neuf ans, partant de Carthage pour l'Espagne en qualité de général, immola des victimes au grand Jupiter. Pendant que le sacrifice se faisait, il me demanda si je vou-

rex potentissimus omnium. Incendit nunc tanta cupiditate bellandi, ut conatus sit inferre arma Italiae usque a mari Rubro. Ad quem quum legati Romani venissent, qui explorarent de voluntate ejus, darentque operam consiliis clandestinis [nem ut adducerent in suspicionem] Annibalem regi, tanquam corruptum ab ipsis sentire alia atque antea, neque fecissent id frustra, Annibalque comperisset id, vidissetque se segregari a consiliis interioribus regis; tempore dato adiit ad regem, quumque commemorasset ei multa de sua fide et odio in Romanos, adjunxit hoc: « Meus pater Amilcar, inquit, me puerulo, utpote nato non amplius novem annos, proficiscens Carthagine in Hispaniam imperator immolavit hostias Jovi Optimo Maximo. Dum quæ res divina conficeretur,

le roi le plus puissant de tous. Il enflamma celui-ci d'un si grand désir de faire-la-guerre, qu'il entreprit de porter ses armes en Italie depuis la mer Rouge. Vers lequel comme des ambassadeurs romains étaient venus, lesquels devaient faire-un-essai (s'assurer) des dispositions de lui, et devaient donner leurs soins par des intrigues clandestines à ce qu'ils amenassent en suspicion (ren-Annibal au roi, [dissent suspect] comme (en insinuant que) corrompu par eux-mêmes lui avoir (il avait) des sentiments autres qu'auparavant, et comme ils n'avaient pas fait cela vainement, et qu'Annibal avait reconnu cela, et avait vu lui-même être écarté des conseils intimes du roi; [cordé, un moment d'entretien lui ayant été ac-il se rendit auprès du roi, et après que il eut rappelé à lui des faits nombreux au-sujet-de sa loyauté et de sa haine contre les Romains, il ajouta ceci: « Mon père Amilcar, dit-il, moi étant tout-enfant, en-tant-que né (car j'étais né) depuis pas plus de neuf ans, partant de Carthage pour l'Espagne comme général, immola des victimes à Jupiter Très-bon et Très-grand. Tandis que cette opération sacrée s'accomplissait,



castra proficisci. Id quum libenter accepissem, atque ab eo petere cœpisssem ne dubitaret ducere, tum ille : « Faciam, » inquit, si fidem mihi, quam postulo, dederis. » Simul me ad aram adduxit, apud quam sacrificare instituerat, eamque, ceteris remotis, tenentem jurare jussit nunquam me in amicitia cum Romanis fore. Id ego jusjurandum patri datum usque ad hanc ætatem ita conservavi ut nemini dubium esse debeat quin reliquo tempore eadem mente sim futurus. Quare, si quid amice de Romanis cogitabis, non imprudenter feceris si me celaris; quum quidem bellum parabis, te ipsum frustra-beris si non me in eo principem posueris. »

III. Hac igitur, qua diximus, ætate cum patre in Hispaniam profectus est. Cujus post obitum, Asdrubale imperatore suf-

drais partir avec lui pour l'armée. Comme j'eus reçu cette proposition avec plaisir, et que je me fus mis à le prier de ne pas balancer à m'emmenner : *Je le ferai, si tu me donnes la parole que je te demande.* Et en même temps il me conduisit à l'autel, où il avait commencé à sacrifier; et tous les autres assistants étant écartés, il m'ordonna, pendant que j'y posais la main, de jurer que je ne serais jamais en amitié avec les Romains. Ce serment que je fis à mon père, je l'ai gardé jusqu'à ce jour de telle manière, qu'il ne doit être douteux à personne que, durant le reste de ma vie, je ne sois dans la même disposition. Si donc tu médites quelque alliance à l'égard des Romains, tu feras prudemment de me le cacher; mais quand tu prépareras la guerre contre eux, tu te nuiras à toi-même si tu ne me fais pas chef de l'entreprise. »

III. A l'âge donc que nous avons dit, Annibal partit pour l'Espagne avec son père; à la mort d'Amilcar, Asdrubal lui ayant été

quesivit a me vellemne proficisci secum in castra.

Quum accepissem id libenter, atque cœpisssem petere ab eo ne dubitaret ducere, tum ille :

« Faciam, inquit, » si dederis mihi fidem quam postulo. »

Simul adduxit me ad aram, apud quam instituerat sacrificare, ceterisque remotis, jussit

tenentem eam jurare me nunquam fore in amicitia cum Romanis.

Ego conservavi usque ad hanc ætatem id jusjurandum datum patri, ita ut debeat esse dubium nemini quin futurus sim eadem mente reliquo tempore.

Quare, si cogitabis quid amice de Romanis, non feceris imprudenter si celaris me; quum quidem parabis bellum, frustra-beris te ipsum si non posueris me principem in eo. »

III. Hac igitur ætate, qua diximus, profectus est Hispaniam cum patre. Post obitum cujus, Asdrubale successit

il demanda à moi si je voulais partir avec lui pour les camps.

Lorsque j'eus accepté cela de-bon-gré, et que j'eus commencé à demander à lui qu'il n'hésitât pas à m'emmenner, alors celui-là :

« Je le ferai, dit-il, » si tu donnes à moi la parole que je demande. »

En-même-temps il amena moi vers l'autel, auprès duquel il avait commencé à faire-le-sacrifice, et tous-les-autres étant éloignés, il ordonna moi

tenant (touchant) cet autel jurer moi jamais ne devoir être en amitié avec les Romains.

Moi j'ai observé jusqu'à cet âge ce serment donné à mon père, de-telle-façon qu'il ne doit être douteux pour personne que je ne doive être dans le même sentiment le reste-du temps.

C'est-pourquoi, si tu médites quelque chose amicalement au-sujet-des Romains, tu n'auras pas agi sans-prudence si tu le caches à moi; mais en vérité quand tu prépareras la guerre, tu feras-tort à toi-même si tu n'établis pas moi tenant-le-premier-rang dans cette guerre. »

III. Donc à cet âge, que nous avons dit, il partit pour l'Espagne avec son père. Après la mort de celui-ci, Asdrubal ayant été mis-à-sa-place



fecto, equitatu omni præfuit Hoc quoque interfecto, exercitus summam imperii ad eum detulit : id, Carthaginem delatum, publice comprobatum est. Sic Annibal, minor quinque et viginti annis natus, imperator factus, proximo triennio omnes gentes Hispaniæ bello subegit; Saguntum, fœderatam civitatem<sup>1</sup>, vi expugnavit : tres exercitus maximos comparavit. Ex his unum in Africam misit, alterum cum Adrusbale fratre in Hispania reliquit, tertium in Italiam secum duxit. Saltum Pyrenæum transiit; quacumque iter fecit, cum omnibus incolis confligit; neminem nisi victum dimisit. Ad Alpes posteaquam venit, quæ Italiam ab Gallia sejungunt, quas nemo unquam cum exercitu ante eum, præter Herculem Graium<sup>2</sup>, transierat (quo facto is hodie saltus *Graius* appellatur), Alpico<sup>3</sup>, conantes prohibere transitu, concidit, loca patefecit,

donné pour successeur, Annibal commanda toute la cavalerie. Le nouveau général ayant aussi été tué, l'armée lui déféra le suprême commandement. Ce choix, connu à Carthage, y fut approuvé par l'autorité publique. Annibal ainsi fait général, ayant moins de vingt-cinq ans, soumit par les armes, dans le cours des années suivantes, toutes les nations de l'Espagne; il prit de force Sagonte, ville alliée des Romains; il forma trois armées très-puissantes. Il en envoya une en Afrique, il en laissa une en Espagne avec son frère Asdrubal; il mena la troisième avec lui en Italie. Il passa les défilés des Pyrénées partout où il fit route, il se battit avec les habitants du pays; il ne laissa aucun peuple qu'il ne l'eût vaincu. Après qu'il fut arrivé aux Alpes, qui séparent l'Italie de la Gaule, que jamais personne n'avait traversées avant lui avec une armée, si ce n'est l'Hercule grec (d'où vient qu'aujourd'hui elles sont appelées les Alpes grecques), il tailla en pièces les habitants de ces montagnes, qui entreprenaient d'arrêter sa marche. Il s'ouvrit des passages, se fraya des chemins, et fit en

imperatore, præfuit omni equitatu. Hoc quoque interfecto, exercitus detulit ad eum summam imperii : id, delatum Carthaginem, comprobatum est publice. Sic Annibal, natus minor quinque et viginti annis, factus imperator, subegit bello triennio proximo omnes gentes Hispaniæ; expugnavit vi Saguntum, civitatem fœderatam; comparavit tres exercitus maximos. Misit unum ex his in Africam, reliquit alterum in Hispania cum fratre Asdrubale, duxit tertium secum in Italiam. Transiit saltum Pyrenæum; quacumque fecit iter, confligit cum incolis; dimisit neminem nisi victum. Posteaquam venit ad Alpes, quæ sejungunt Italiam ab Gallia, quas nemo unquam transierat ante eum cum exercitu, præter Herculem Graium (quo facto is saltus hodie appellatur Graius), concidit Alpico<sup>3</sup>, conantes prohibere transitu, patefecit loca, munivit itinera.

comme général, il fut-à-la-tête-de toute la cavalerie. Celui-ci aussi ayant été tué, l'armée déféra à lui l'ensemble du commandement : cet acte, apporté (annoncé) à Carthage, fut approuvé au-nom-de-l'État. Ainsi Annibal, étant-par-naissance moins-âgé que cinq et vingt (vingt-cinq) ans, fait général, soumit par la guerre dans les trois-années suivantes toutes les nations de l'Espagne; il enleva par la force Sagonte, cité alliée des Romains il réunit trois armées très-grandes. Il envoya l'une de celles-ci en Afrique, laissa la seconde en Espagne avec son frère Asdrubal, emmena la troisième avec lui-même en Italie. Il traversa la gorge des-Pyrénées; partout où il fit route (passa), il lutta avec les habitants; il ne laissa-partir personne sinon vaincu. Lorsqu'il fut arrivé auprès des Alpes, qui séparent l'Italie de la Gaule, et que personne jamais n'avait franchies avant lui avec une armée, excepté l'Hercule grec (d'après lequel fait ce défilé aujourd'hui est appelé Grec), il tailla-en-pièces les habitants-des-Alpes, qui s'efforçaient de l'écartier du passage, ouvrit ces contrées, pratiqua des routes,



itineram munivit, effecitque ut ea elephantus ornatus ire posset, qua antea unus homo inermis vix poterat repere. Hac copias traduxit, in Italiamque pervenit.

IV. Confluxerat apud Rhodanum cum P. Cornelio Scipione consule, eumque pepulerat. Cum hoc eodem, de Clastidio<sup>1</sup>, apud Padum decernit, saucium inde ac fugatum dimittit. Tertio, idem Scipio cum collega Tiberio Longo<sup>2</sup> apud Trebiam adversus eum venit; cum his manum consérvit, utrosque profligavit. Inde per Ligures Apenninum transiit, petens Etruriam. Hoc itinere adeo gravi morbo afficitur oculorum ut postea nunquam dextero æque bene usus sit. Qua valetudine quum etiam nunc premeretur lecticaque ferretur, C. Flaminium consulem apud Trasimenum cum exercitu insidiis circumventum occidit; neque multo post, C. Centenium prætorem, cum

sorte qu'un éléphant chargé pût marcher par des endroits où un homme seul et sans armes pouvait à peine ramper. Ce fut par là qu'il fit passer ses troupes, et qu'il parvint en Italie.

IV. Il s'était battu près du Rhône avec le consul Cornélius Scipion, et l'avait repoussé. Il combattit le même consul auprès du Pô, pour Clastidium; il le renvoya de là blessé et en fuite. Le même Scipion marcha une troisième fois contre lui vers la Trébie, avec son collègue Tibérius Longus. Annibal en vint aux mains avec eux, et les défit l'un et l'autre. De là, il passa l'Apennin par le pays des Liguriens, marchant vers l'Étrurie. Dans cette route il fut attaqué d'un mal d'yeux si grave, que dans la suite il ne se servit jamais aussi bien de l'œil droit qu'auparavant. Tandis qu'il était encore affligé de cette incommodité et qu'il était porté en litière, il fit perdre la vie au consul Caius Flaminius, et tailla en pièces son armée à Trasimène, après l'avoir cerné dans une embuscade. Il traita de même, peu de temps après, le préteur Caius Centénus, qui occupait des défilés

effecitque ut elephantus ornatus posset ire eo, quo antea unus homo inermis poterat vix repere. Traduxit copias hac, pervenitque in Italiam.

IV. Confluxerat apud Rhodanum cum P. Cornelio Scipione consule, pepuleratque eum. Decernit cum hoc eodem de Clastidio, apud Padum, dimittitque inde saucium ac fugatum. Tertio idem Scipio cum collega Tiberio Longo venit adversus eum apud Trebiam; consérvit manum cum his, profligavit utrosque. Inde transiit Apenninum per Ligures, petens Etruriam. Hoc itinere afficitur morbo oculorum adeo gravi ut nunquam postea usus sit dextro æque bene. Qua valetudine quum premeretur lectica, ferreturque lectica, occidit consulem C. Flaminium circumventum insidiis cum exercitu apud Trasimenum; neque multo post, prætorem C. Centenium, occupantem saltus

et fit en sorte qu'un éléphant équipé (avec sa charge) pût aller par là, par où auparavant un-seul homme sans-armes pouvait à-peine se glisser. Il fit passer ses troupes par là et arriva en Italie.

IV. Il en-était-venu-aux-mains auprès du Rhône avec P. Cornélius Scipion consul, et avait battu lui. Il lutte avec ce même Scipion au-sujet-de Clastidium, auprès du Pô, et le laisse-partir de là blessé et mis-en-fuite. Une-troisième-fois le même Scipion avec son collègue Tibérius Longus s'avança contre lui auprès de la Trébie il engagea la main (en vint aux mains) avec ceux-ci, et les battit l'un-et-l'autre. De là il franchit l'Apennin à travers les Liguriens (la Ligurie), gagnant (pour gagner) l'Étrurie. Dans ce trajet il est atteint d'une maladie des yeux tellement grave que jamais dans-la-suite il ne se servit de l'œil droit aussi bien qu'auparavant. Par laquelle maladie tandis qu'il était tourmenté alors encore et était porté en litière, il tua le consul C. Flaminius enveloppé dans une embuscade avec son armée auprès de Trasimène; et pas beaucoup (peu de temps) après, il tua le préteur C. Centénus, qui occupait les défilés



delecta manu saltus occupantem. Hinc in Apuliam pervenit. Ibi obviam ei venerunt duo consules, Terentius et L. Paulus Æmilius. Utriusque exercitus uno prælio fugavit, Paulum consulem occidit, et aliquot præterea consulares, in his Cn. Servilium Geminum, qui superiore anno fuerat consul.

V. Hac pugna pugnata, Romam profectus nullo resistente, in propinquis urbis montibus moratus est. Quum aliquot ibi dies castra habuisset, et reverteretur Capuam, Q. Fabius Maximus, dictator Romanus<sup>2</sup>, in agro Falerno se ei objecit. Hic, clausus locorum angustiis, noctu sine ullo detrimento exercitus se expedit. Fabio, callidissimo imperatori, verba dedit : namque, obducta nocte, sarmenta in cornibus juvenorum deligata incendit, ejusque generis multitudinem magnam dispalatam immisit. Quo repentino objectu viso, tantum terrorem injecit exercitui Romanorum, ut egredi extra vallum

avec un corps d'élite. Il entra ensuite en Apulie. Là, vinrent au-devant de lui les deux consuls, Caius Terentius Varron et L. Paul-Émile. Il mit en fuite leurs deux armées dans une seule bataille. Le consul Paul-Émile, et, en outre, quelques consulaires y furent tués ; parmi ceux-ci, Cnéius Servilius Gémimus, qui l'année précédente avait été consul.

V. Après cette bataille, Annibal marcha vers Rome sans trouver de résistance, Il s'arrêta sur les montagnes voisines de la ville. Après avoir campé là quelques jours, comme il retournait à Capoue, Quintus Fabius Maximus, dictateur des Romains, se présenta devant lui, sur le territoire de Falerne. Annibal, enfermé dans des défilés, s'en dégagait la nuit, sans que son armée eût souffert. Il jeta le feu à des sarments liés aux cornes de jeunes taureaux, et lâcha de tous côtés une grande multitude de ces animaux, qui se dispersèrent çà et là. Par ce spectacle offert tout à coup aux yeux, il jeta une si grande terreur dans l'armée des Romains, qu'aucun d'eux n'osa sortir

eum manu delecta. Hinc pervenit in Apuliam. Ibi duo consules, C. Terentius et L. Paulus Æmilius, venerunt obviam ei. Fugavit uno prælio exercitus utriusque; occidit consulem Paulum, et præterea aliquot consulares, in his Cn. Servilium Geminum, qui fuerat consul anno superiore.

V. Hac pugna pugnata, profectus Romam, nullo resistente, moratus est in montibus propinquis urbis.

Quum habuisset castra ibi aliquot dies, et reverteretur Capuam, Q. Fabius Maximus, dictator Romanus, se objecit ei in agro Falerno.

Hic, clausus angustiis locorum, se expedit noctu sine ullo detrimento exercitus.

Dedit verba Fabio, imperatori callidissimo : namque, nocte obducta, incendit sarmenta deligata in cornibus juvenorum, immisitque magnam multitudinem ejus generis dispalatam.

Quo viso repentino objecto, injecit tantum terrorem exercitui Romanorum,

avec une troupe d'élite. De là il arriva en Apulie. Là les deux consuls, C. Terentius et L. Paulus Émilius, vinrent à-la-rencontre à (de) lui. Il mit-en-déroute en un-seul combat les armées de l'un-et-l'autre; il tua le consul Paulus, et en outre quelques *personnages* consulaires, et parmi ceux-ci Cn. Servilius Gémimus, qui avait été consul l'année précédente.

V. Cette bataille ayant été livrée, étant parti pour Rome, personne ne lui résistant, il s'arrêta sur les montagnes voisines de la ville.

Comme il avait eu son camp là pendant quelques jours, et qu'il retournait à Capoue,

Q. Fabius Maximus, dictateur romain, se jeta-au-devant de lui sur le territoire de-Falerne.

Là, renfermé {file}, dans un espace-resserré de lieux (un dé- il se dégagait de nuit sans aucune perte de son armée.

Il donna des paroles à (trompa) Fabio, général très-habile :

car, la nuit s'étant étendue sur la terre, il mit-le-feu à des sarments attachés aux cornes de jeunes-taureaux, et lança

un grand nombre d'animaux de cette espèce se-répandant-de-tous-côtés.

Ce spectacle soudain (imprévu) ayant été présenté, il jeta une si-grande terreur dans l'armée des Romains,



nemo sit ausus. Hanc post rem gestam, non ita multis diebus, M. Minucium Rufum, magistrum equitum, pari ac dictatorem imperio, dolo productum in prælium, fugavit. Tiberium Sempronium Gracchum, iterum consulem, in Lucanis absens in insidias inductum sustulit; Marcum Claudium Marcellum, quinquies consulem, apud Venusiam pari modo interfecit. Longum est enumerare prælia: quare hoc unum satis erit dictum, ex quo intelligi possit quantus ille fuerit, quandiu in Italia fuit, nemo ei in acie restitit; nemo adversus eum, post Cannensem pugnam, in campo castra posuit.

VI. Hic invictus, patriam defensum revocatus, bellum gessit adversus P. Scipionem, filium ejus quem ipse primum apud Rhodanum, iterum apud Padum, tertio apud Trebiam fugaverat. Cum hoc, exhaustis jam patriæ facultatibus, cupivit

de son retranchement. Peu de jours après cette action, il mit en fuite, dans une bataille où il l'avait engagé par ruse, Marcus Minutius Rufus, maître de la cavalerie, qui avait une autorité égale à celle du dictateur. Dirigeant de loin les événements, il fit périr dans la Lucanie, après l'avoir attiré dans des embuscades, Tibérius Sempronius Gracchus, consul pour la seconde fois. Il fit perdre la vie de la même manière, auprès de Venouse, à Marcus Claudius Marcellus, qui avait été cinq fois consul. Il serait long d'énumérer ses batailles. Un mot suffit pour faire juger de sa supériorité: tant qu'il fut dans l'Italie, personne ne lui résista sur un champ de bataille; personne, après la bataille de Cannes, ne campa en plaine devant lui.

VI. Ce guerrier invaincu, rappelé pour défendre sa patrie, fit la guerre contre Publius Scipion, fils de ce Publius Scipion que lui-même avait mis en fuite, d'abord près du Rhône, une seconde fois près du Pô, et une troisième auprès de la Trébie. Les ressources de

ut nemo ausus sit egredi extra vallum. Diebus non ita multis post hanc rem gestam, fugavit

M. Minucium Rufum, magistrum equitum, imperio pari ac dictatorem, productum dolo in prælium.

Absens sustulit in Lucanis Tiberium Sempronium Gracchum, consulem iterum, inductum in insidias; interfecit pari modo apud Venusiam Marcum Claudium Marcellum, quinquies consulem. Est longum enumerare prælia: quare hoc unum dictum erit satis, ex quo possit intelligi quantus ille fuerit: quandiu fuit in Italia, nemo restitit ei in acie; nemo, post pugnam Cannensem, posuit castra adversus eum in campo.

VI. Hic invictus, revocatus defensum patriam, gessit bellum adversus P. Scipionem, filium ejus quem ipse fugaverat primum apud Rhodanum, iterum apud Padum, tertio apud Trebiam. Facultatibus patriæ exhaustis jam,

CORNÉLIUS NÉPOS.

que personne n'osa sortir hors du retranchement. Des jours pas tellement nombreux (peu après ce fait accompli, [de jours] il mit en déroute M. Minucius Rufus, maître des cavaliers (de la cavalerie), revêtu d'une autorité aussi-grande que le dictateur, attiré (après l'avoir attiré) par une ruse à un combat.

Quoique absent il fit périr chez les Lucaniens Tibérius Sempronius Gracchus, consul pour-la-seconde-fois, amené dans des embûches; il tua d'une pareille manière auprès de Venouse Marcus Claudius Marcellus, cinq-fois consul. Il est (serait) long d'énumérer ses batailles: c'est-pourquoi cette seule chose dite sera assez, [(pour faire comprendre) d'après laquelle il puisse être compris combien-grand celui-là fut: tant qu'il fut en Italie, personne ne résista à lui en bataille-rangée; personne, après la bataille de-Cannes, n'établit son camp en-face-de lui dans la plaine.

VI. Ce général invaincu, rappelé pour défendre sa patrie, fit la guerre contre P. Scipion, fils de celui que lui-même avait mis-en-déroute d'abord auprès du Rhône, une-seconde-fois auprès du Pô, une-troisième-fois auprès de la Trébie. Les ressources de sa patrie étant épuisées déjà,



in præsentia bellum componere, quo valentior postea congregeretur. In colloquium convenit : conditiones non conveniunt. Post id factum paucis diebus, apud Zamam cum eodem confligit. Pulsus, incredibile dictu, biduo et duabus noctibus Adrumetum pervenit, quod abest a Zama circiter millia passuum trecenta<sup>1</sup>. In hac fuga, Numidæ, qui simul cum eo ex acie excesserant, insidiati sunt ei : quos non solum effugit, sed etiam ipsos oppressit. Adrumeti reliquos ex fuga collegit, novis delectibus, paucis diebus, multos contraxit.

VII. Quum in apparando acerrime esset occupatus, Carthaginienses bellum cum Romanis composuerunt. Ille nihilo secius exercitui postea præfuit, resque in Africa gessit; itemque Mago frater ejus, usque ad P. Sulpicium et C. Aurelium consules. His enim magistratibus, legati Carthaginienses

sa patrie étant épuisées, il désira obtenir une trêve, pour l'attaquer dans la suite avec plus de force. Il eut une conférence avec Scipion, mais on ne s'accorda pas sur les conditions de la paix. Peu de jours après cet événement, il en vint aux mains avec le même général auprès de Zama. Battu et mis en fuite, il parvint, ce qui est incroyable à dire, en deux jours et deux nuits, à Adrumète, qui est distante de Zama d'environ trois cents milles. Dans cette fuite, les Numides, qui s'étaient sauvés avec lui du champ de bataille, lui tendirent des embûches; non-seulement il leur échappa, mais encore il les accabla eux-mêmes. A Adrumète, il recueillit le reste des fuyards, et, par de nouvelles levées, il forma en peu de jours un nombreux corps d'armée.

VII. Pendant qu'il s'occupait avec activité à préparer la guerre, les Carthaginois traitèrent avec les Romains. Annibal n'en fut pas moins, ensuite, à la tête de l'armée, et il fit des entreprises en Afrique, ainsi que son frère Magon, jusqu'au consulat de Publius Sulpicium et de Caius Aurélius. Ceux-ci étant en charge, des ambassadeurs carthaginois vinrent à Rome pour rendre grâces au sénat

concupivit  
componere bellum cum hoc  
in præsentia,  
quo valentior  
congregeretur postea.

Convenit in colloquium:  
conditiones  
non convenerunt.

Paucis diebus  
post id factum,  
confligit cum eodem  
apud Zamam.

Pulsus, biduo  
et duabus noctibus,  
incredibile dictu,  
pervenit Adrumetum,  
quod abest a Zama  
trecenta millia passuum  
circiter.

In hac fuga, Numidæ  
qui excesserant ex acie  
simul cum eo,  
insidiati sunt ei :  
quos non solum effugit,  
sed etiam oppressit ipsos.  
Collegit Adrumeti  
reliquos ex fuga;  
novis delectibus,  
paucis diebus,  
contraxit multos. [patu

VII. Quum esset occu-  
perrime  
in apparando,  
Carthaginienses  
composuerunt bellum  
cum Romanis.

Ille nihilo secius  
præfuit exercitui  
postea,  
gessitque res in Africa;  
itemque Mago, frater ejus,  
usque ad consules  
P. Sulpicium  
et C. Aurelium.

His enim magistratibus,  
legati Carthaginienses  
venerunt Romam,

Il souhaite

d'arranger la guerre (faire la paix) avec  
pour le présent,  
afin que plus fort

il en vint-aux-mains dans-la-suite.

Il vint-le-trouver à une entrevue:  
les conditions

ne s'accordèrent pas.

Peu de jours

après ceci fait (cette entrevue),  
il engagea-la-lutte avec le même Scipion,  
auprès de Zama.

Battu, en deux-jours  
et deux nuits,

chose incroyable à dire,

il arriva à Adrumète,

qui est-éloignée de Zama

de trois-cents milliers de pas

environ.

Dans cette fuite, les Numides

qui étaient sortis de la bataille

en-même-temps avec lui,

tendirent-des embûches à lui :

auxquels non-seulement il échappa.

mais encore il les écrasa eux-mêmes.

Il rassembla à Adrumète

ceux-qui-restaient de la déroute ;

par de nouvelles levées,

en peu-de jours,

il réunit de nombreux soldats.

VII. Tandis qu'il était occupé

très-activement

à faire-des-préparatifs,

les Carthaginois

arrangèrent la guerre (firent la paix)

avec les Romains.

Celui-là en rien moins (néanmoins)

fut-à-la-tête de l'armée

dans-la-suite,

et fit des expéditions en Afrique;

et de même Magon, frère de lui,

jusqu'aux consuls (au consulat de)

P. Sulpicium

et C. Aurélius.

En effet ceux-ci étant magistrats,

des députés carthaginois

vinrent à Rome,